



7^{ES} JOURNÉES NATIONALES DE LA FFMPs

9 et 10 mars 2018 · La Cité, Centre des congrès de Nantes



Appel à communication écrite sous forme de posters

7èmes Journées Nationales de la FFMPs

« Avançons ensemble dans la Révolution des soins primaires »

Posters à présenter les 9 et 10 mars 2018 à la Cité des Congrès de Nantes, Nantes Events Center

#ffmps2018

Valoriser les expériences et travaux d'équipe sur l'exercice pluriprofessionnel en santé primaire

Fortes de la réussite des précédentes Journées Nationales, la FFMPs organise à la Cité des Congrès de Nantes, les 9 et 10 mars 2018, les 7èmes journées nationales. Elles seront dédiées à la révolution en marche des soins primaires.

Depuis bientôt dix ans, les professionnels des soins de santé primaires expérimentent et capitalisent les leçons apprises du travail coordonné. La FFMPs a choisi pour cette nouvelle édition de les valoriser.

En complément des interventions orales présentées en ateliers et en plénière, la FFMPs ouvre ses journées à des présentations sous forme de posters pour mettre en valeur des évaluations et des retours d'expériences.

Les posters doivent présenter des expériences menées par les équipes pluriprofessionnelles exerçant en santé primaire (soins, prévention, promotion de la santé) et s'inscrire dans le thème des 7èmes Journées et/ou ses trois axes :

« Avançons ensemble dans la révolution des soins primaires »

- **Fonctionner en équipe pluri pro : une révolution en soi**
- **Poursuivre la révolution : découvrir de nouvelles pratiques**
- **Dans 10 ans, rêve-olution de l'innovation**

Les propositions feront l'objet d'une sélection par des experts du comité scientifique.



7^{ES} JOURNÉES NATIONALES DE LA FFMPs

9 et 10 mars 2018 · La Cité, Centre des congrès de Nantes



1 - Appel à communication sous forme de posters

Les équipes désirant présenter un poster doivent faire parvenir avant le 19 janvier 2018 une version électronique en format .pdf de leur poster à l'adresse : ffmps.coordination@gmail.com

Le comité scientifique du colloque évaluera les propositions. Une notification d'acceptation, de demande de précisions ou de modifications, ou de refus sera adressée à tous les auteurs de proposition de posters d'ici le 2 février 2018.

Il reviendra à l'auteur d'imprimer à ses frais l'affiche au format A0 et de l'afficher sur un panneau numéroté de la mezzanine de la Cité des congrès, à partir de la veille jeudi 8 mars entre 15h00 et 18h00 et jusqu'au vendredi matin 9 mars avant 10h00. Le matériel pour accrocher le poster au panneau est fourni, mais le poster est imprimé, livré et accroché par son auteur.

2 - Prix du public

Les posters seront soumis aux votes des congressistes via l'application des Journées.

Lors de la séance de clôture des Journées, le 10 mars, le lauréat du prix se verra offrir 150 euros par l'APMSL-PDL. La version e-affiche sera diffusée en une du site des journées et sur le site de la FFMPs et des fédérations régionales.

3 - Prix de l'innovation

Le comité scientifique élira le poster illustrant le mieux les progrès réalisés dans l'exercice coordonné en soins primaire.

Lors de la séance de clôture des Journées, le 10 mars, le lauréat du prix se verra offrir 150 euros par la FFMPs. La version e-affiche sera diffusée en une du site des journées et sur le site de la FFMPs et des fédérations régionales.

4 - Droits de publication

Les auteurs sélectionnés autorisent les organisateurs à diffuser le poster et sa version e-affiche, notamment via les sites internet de la FFMPs, des fédérations régionales des maisons de santé et du magazine ESOP-Com.



5 - Engagement de présence

Lorsqu'un auteur ou un groupe d'auteurs présente(nt) une proposition de communication par poster, il(s) s'engage(nt) à s'inscrire au colloque et à être présent(s). Les lauréats des prix devront également être présents en clôture du colloque le samedi 10 mars à 10h45.

6 - Consignes techniques

Format du poster

- Format du poster final : A0
- Orientation portrait
- Marges (5 cm)
- Police
 - Choix d'une police 1 à 2 polices pour le document
 - Taille de police Texte : ≥ 30
 - Taille de police Sous-titres : ≥ 40
 - Taille de police Titre : ≥ 64
- Définition des images 150-300 dpi
- Fond uni (pas d'image en sous-impression)
- Laisser un espace pour le bandeau
- Utiliser le bandeau et suivez les consignes, tous deux en pièces jointes à ce guide.

Organisation du poster

- Dans la mesure du possible, les posters reprennent les règles de la communication scientifique écrite, structurée selon le plan IMRED (Introduction, Méthode, Résultats et Discussion).
- Le poster doit indiquer en bas à gauche un contact (nom de la / ou des maisons de santé – Nom, Prénom, et adresse mail)
- Des tableaux, schémas, photographies et figures sont acceptés ainsi qu'au maximum 5 références bibliographiques.



A titre **indicatif**, la FFMPs partage les critères de notation du comité scientifique qui prévaudront à la validation des posters :

Score maximum = 10

Originalité/intérêt du sujet en santé primaire / exercice pluriprofessionnel

- Excellent → 3 points
- Intéressant → 2 points
- Faible → 1 point
- Non pertinent → 0 point

Objectif énoncé, précis et clairement formulé

- Objectif clairement énoncé → 2 points
- Objectif énoncé mais imprécis ou peu clair → 1 point
- Pas d'objectif énoncé → 0 point

Méthode et Résultats adaptés à l'objectif, clairement décrits, valides

- Méthode et Résultats clairement exposés → 2 points
- Méthode et Résultats exposés mais imprécis ou peu claire → 1 point
- Pas de méthode ou de résultats exposés, ou pas de lien entre eux → 0 point

Qualité du poster (rédaction, graphisme, clarté, originalité)

- Présentation claire, lisible et originale → 3 points
- Présentation claire et lisible mais peu attrayante → 2 points
- Informations principales perdues dans l'ensemble, redondances → 1 point
- Présentation faible, ne reprenant pas la charte graphique → 0 point

**Le comité scientifique vous remercie de votre engagement dans les Journées
#ffmps2018 !**

Contact : ffmps.coordination@gmail.com